

---

# Stratégie jeunesse et environnement : quelles intégrations possibles?

Commentaire déposé par le  
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

dans le cadre de la consultation Destination 2030 du Secrétariat à la jeunesse  
du Québec



Septembre 2013

---

## Rédaction :

Charles Gratton  
Chargé de projets et délégué au Forum jeunesse Lanaudière

Pierre Vachon  
Coordonnateur du projet *Bécik Jaune*

Guylaine Forest  
Chargée du projet *Découvrir, aimer, agir*

Virginie Journeau  
Chargée du projet *Jardinons la santé*

Gilles Côté  
Directeur général

# Table des matières

<b>1. Présentation du CRE Lanaudière</b> .....	<b>1</b>
<b>2. Implication du CRE Lanaudière envers la jeunesse</b> .....	<b>2</b>
2.1 L'éducation relative en environnement (ERE) .....	2
2.2 Concertation.....	2
<b>3. Constats sur la jeunesse et l'environnement</b> .....	<b>3</b>
3.1 Des jeunes pas si « verts » .....	3
3.2 Quelques liens.....	3
3.3 Une citation porteuse .....	3
<b>4. Recommandations</b> .....	<b>5</b>
4.1 Investissements responsables .....	5
4.2 Financement du secteur .....	5
4.3 Gouvernance .....	5

# 1. Présentation du CRE Lanaudière

Fondé en 1991, le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CRE Lanaudière) est un organisme de concertation et de consultation en matière d'environnement reconnu par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec (MDDEFP). Il regroupe des organismes et des individus préoccupés par la protection et la mise en valeur de l'environnement et par la promotion du développement durable dans la région de Lanaudière.

Le CRE Lanaudière se veut le défenseur du droit de la population lanauoise à un environnement sain. Pour ce faire, il plaide pour la conservation de l'intégrité du milieu naturel et propose des projets à caractère environnemental, des moyens d'action et des stratégies pour aider à solutionner les problèmes environnementaux.

Le CRE Lanaudière compte environ 100 membres provenant de divers milieux dont des groupes environnementaux, des groupes intéressés à la conservation des ressources naturelles, des gouvernements locaux, des entreprises et des citoyens. Les principaux domaines d'activité de notre organisme sont : la lutte aux changements climatiques, l'éducation environnementale, la promotion du développement durable, la gestion des matières résiduelles, l'aménagement et la protection des milieux naturels, la gestion de l'eau et la qualité de l'air en milieu urbain.

## 2. Implication du CRE Lanaudière envers la jeunesse

### 2.1 L'éducation relative en environnement (ERE)

Depuis près de 5 ans, le CRE Lanaudière consacre principalement ses activités à deux priorités, à savoir l'éducation relative en environnement (ERE) et la lutte aux changements climatiques.

Les activités d'ERE développées visent généralement les jeunes du primaire et du secondaire. Concrètement, depuis 2009, plus de 70 projets d'action ont été menés dans les écoles et les maisons des jeunes de la région via différents projets tels que *Climat d'espoir*, *Jeunes engagés envers le climat*, *Les amis de la rivière du Chicot*, *Bécik Jaune*, etc.

D'autres projets, *Jardinons la santé* et *Découvrir, aimer, agir* seront menés en 2013 et 2014

Croyant fermement que les projets d'action en environnement sont bien plus porteurs qu'une simple sensibilisation et que cette mise en action permet parfois de s'attaquer à d'autres enjeux, tel que le décrochage scolaire dans le cas du projet *Bécik Jaune*, le CRE Lanaudière compte maintenir les efforts pour faire financer ce genre de projets.

### 2.2 Concertation

Suivant cette volonté d'œuvrer auprès des jeunes de la région, le CRE Lanaudière participe activement à la concertation régionale jeunesse en mandatant un employé à siéger au Forum jeunesse Lanaudière (FJL) à titre de représentant du secteur *Environnement*.

Cette participation au FJL se poursuit depuis maintenant près de 7 ans. Au fil du temps, la présence du CRE Lanaudière, avec l'aide d'autres membres intéressés aux enjeux environnementaux, a permis d'intégrer la prise en compte de certains enjeux environnementaux au fonctionnement du FJL (organisation d'évènements éco-responsables par exemple). Une *Action jeunesse structurante* en environnement est également en cours d'élaboration.

Actuellement, le CRE Lanaudière tente de faire cheminer le FJL afin que celui-ci intègre des critères de développement durable dans l'analyse des projets financés par le *Fonds régional d'investissement jeunesse* (FRIJ).

## 3. Constats sur la jeunesse et l'environnement

### 3.1 Des jeunes pas si « verts »

La documentation de présentation du thème de l'environnement sur le site Internet de la consultation 2030 fait état d'une jeunesse qui a de moins bons comportements en matière de consommation responsable comparativement à d'autres générations.

Cette information est plutôt inquiétante et confirme selon nous que plus de projets d'action doivent être menés par les jeunes. Le milieu scolaire est propice à l'implantation de ce type de projet. Pour qu'il y ait plus de projets d'action réalisés en milieu scolaire, ceux-ci pourraient être supervisés par des éducateurs en environnement apportant ainsi support aux enseignants qui ne sont pas des spécialistes des enjeux environnementaux. Les projets d'action pourraient démontrer concrètement l'utilité des actions en environnement et la valorisation que celles-ci peuvent apporter.

### 3.2 Quelques liens

Mise à part l'éducation relative à l'environnement, lien pour lequel le CRE Lanaudière met passablement d'efforts, voici les liens entre la jeunesse et l'environnement qui nous apparaissent les plus importants :

#### 3.2.1 Un secteur d'emploi d'avenir

Depuis déjà de nombreuses années, on prédit que les emplois dans le secteur de l'environnement seront nombreux et intéressants. Cette réalité est peut-être de plus en plus vraie à Montréal et à Québec, mais il n'en est rien dans la plupart des régions du Québec.

Cette absence d'opportunités n'aide en rien à intéresser les jeunes à se former dans le domaine de l'environnement. Comme peu de jeunes s'intéressent au domaine en terme d'emploi, il y a peu d'expertise régionale qui se développe et le cercle recommence.

Il y a donc un besoin de créer des opportunités professionnelles en environnement dans les régions du Québec.

#### 3.2.2 Des vecteurs de changement

Les jeunes, bien qu'ils semblent poser moins de gestes individuels en faveur de comportements responsables, ont été plus informés relativement aux enjeux environnementaux et sont, de par leur jeunesse même, souvent plus ouverts. Ils sont donc, nous le supposons, des vecteurs de changement plus enclins à revoir les façons de faire.

Pour cette raison, il nous apparaît important qu'il y ait plus de jeunes décideurs.

D'ailleurs, pour ajouter à l'importance de l'éducation relative à l'environnement par projets d'action, si les jeunes ont plus d'occasions de participer à des projets d'action en lien avec les enjeux environnementaux, ils risquent d'être encore de meilleurs vecteurs de changement.

### 3.3 Une citation porteuse

Dans le cadre d'un atelier donné dans un CÉGEP qui portait sur les défis énergétiques et la réduction de la dépendance au pétrole, un des étudiants participants a émis une idée similaire à la citation

suivante : « Pour que les jeunes embarquent, comme le reste de la population, il faut voir ces défis comme une opportunité d'améliorer notre qualité de vie. Le changement se fera en vendant l'idée que ce sera mieux ».

Cette vision devrait guider les interventions menées auprès de la jeunesse afin que cette dernière porte les enjeux environnementaux et donne au Québec le virage vert que nous souhaiterions voir se concrétiser.

## 4. Recommandations

Devant ces brefs constats, le CRE Lanaudière fait les recommandations suivantes :

### 4.1 Investissements responsables

Le CRE Lanaudière recommande que la prochaine Stratégie jeunesse voie à ce que les fonds d'investissements qui en découleront intègrent des grilles d'analyse en développement durable dans leurs procédures d'attribution.

Ainsi, il faudrait exiger que les projets financés par le *FRIJ* obtiennent un certain pointage minimal à une grille d'analyse de développement durable de projets.

### 4.2 Financement du secteur

Le CRE Lanaudière recommande que la prochaine Stratégie jeunesse voie à ce que des projets directement en lien avec l'environnement soient financés. Les moyens pour s'y prendre pourraient être variés comme :

1. la bonification substantielle des programmes en lien avec l'environnement relevant de la dernière Stratégie jeunesse (C-vert, Éco-stage, Partenariat jeunesse pour le développement durable par exemple) et l'ajout de programmes du genre car toutes les régions n'ont pas pu profiter également de ces programmes (Éco-stage Katimavik n'a pas été réalisé dans Lanaudière par exemple), alors que ceux-ci répondent à un besoin d'éducation et de formation professionnelle essentiel pour le développement d'une expertise régionale en matière d'environnement;
2. l'exigence d'un pourcentage minimal des fonds découlant de la Stratégie jeunesse investi dans chacun des thèmes identifiés par le SAJ lors de la consultation Destination 2030 (citoyenneté et mondialisation, santé, éducation et culture, emploi et entrepreneuriat, environnement et régions). Par exemple, au moins 10 % du *FRIJ* devrait être investi dans chacun des thèmes, le restant pouvant être investi selon les priorités régionales;

### 4.3 Gouvernance

Le CRE Lanaudière recommande que l'un des objectifs de la prochaine Stratégie jeunesse soit celui d'augmenter le nombre de jeunes présents dans les lieux de décisions, principalement au sein des conseils municipaux.

Un moyen proposé, à l'échelle municipale, serait la mise en place de l'exigence de la présence d'au moins un jeune de moins de 35 ans au conseil municipal, ce qui pourrait se concrétiser par un «district jeunesse».

Pour ce qui est des autres instances décisionnelles (organismes para-gouvernementaux, commissions scolaires, etc.), des incitatifs devraient également être mis en place afin d'augmenter le nombre de jeunes y siégeant.